

Le 3 août, 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 3 AOÛT, 2023, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.

SONT PRÉSENTS: Le Maire Marcel Beaubien, la Conseillère Chantal Soucy et les Conseillers John Abraham, Charles Meunier et Gerald Teske.

ABSENCES MOTIVÉES : Lorraine Rochon et Roland Barnabé

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2023-08-086

IL EST,

PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

APPUYÉ par la conseillère Chantal Soucy;

QUE ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien; aussi présente, la directrice-générale et greffière-trésorière Marie-Agnès Lacoste, l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 JUIN ET DU 27 JUILLET 2023
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS
7. DÉPÔT DES DOCUMENTS
8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-09 SUR LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-02 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL
10. ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2023-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-012
11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-07 SUR LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS À CARACTÈRE PATRIMONIAL
12. DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT 2023-11

13. NOMINATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION
14. NOMINATION DU RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES DE REVENU QUÉBEC
15. APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PAVL VOLET ENTRETIEN
16. MANDAT POUR METTRE EN PLACE L'APPEL D'OFFRE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2024-2027
17. NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR DES COMPTES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
18. ADOPTION DE LA NOUVELLE ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ
19. EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE AU SECRÉTARIAT
20. APPUI POUR L'ÉCHANGE DE TERRAINS LAUZON FORESTERIE/MRNF
21. APPUI AU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS
22. ADOPTION DE LA SOUMISSION POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU PONCEAU SUR LA ROUTE 315
23. RAPPORTS DES COMITÉS
 - 23.1 Travaux publics
 - 23.2 Sécurité publique
 - 23.3 Environnement
 - 23.4 Loisir, culture et communications
24. PÉRIODE DE QUESTIONS
25. VARIA
26. CLOTÛRE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-08-087

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;
APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE l'ordre du jour tel que déposé est adopté et demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 JUIN ET DU 27 JUILLET 2023

2023-08-088

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 8 juin et du 27 juillet 2023;

ATTENDU que les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teke;
APPUYÉ par la conseillère Chantal Soucy;

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2023;

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 27 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. APPROBATION DES COMPTES

2023-08-089

ATTENDU que le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice-générale et greffière-trésorière et des dépenses autorisées lors de la séance du conseil du 27 Juillet dernier et des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

ATTENDU QUE le Conseil a reçu copie le 27 juillet 2023 du Grand Livre en date du 30 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve la liste des comptes à payer des mois de juin et juillet d'un montant total de 562 915,33 \$ de chèques (numéro de chèques de 7352 à 7405 et les chèques 7092 et 7093), et 45 222,73 \$ de salaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS

7. DÉPÔT DES DOCUMENTS

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-09 SUR LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

2023-08-090

ATTENDU QUE ce Conseil juge nécessaire et d'intérêt public de réglementer la présence des animaux sur son territoire;

NAL


ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à une séance ordinaire de ce Conseil municipal, le 8 juin 2023 à l'effet que le présent règlement serait soumis pour approbation;

ATTENDU QUE le présent règlement a fait l'objet d'un dépôt et d'une présentation lors de l'assemblée du Conseil le 8 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil adopte le règlement 2023-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-02 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

2023-08-091

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier le règlement no. 2023-02 intitulé Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement son dépôt ont été donnés lors de la séance du conseil du 8 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;
APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil adopte le règlement 2023-06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2023-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-12 (GARDE ET ÉLEVAGE DE PETITS ANIMAUX)

2023-08-092

ATTENDU QUE la municipalité dispose d'un règlement de zonage (no. 2017-012) en vigueur depuis le 23 avril 2018;

ATTENDU QUE le Conseil municipal peut procéder à la modification du règlement de zonage conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE ce Conseil juge opportun de procéder à la modification du règlement de zonage afin d'assouplir les normes règlementaires relatives à la garde et à l'élevage de petits animaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion et le dépôt du projet ont été donnés lors de l'assemblée du 8 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;
APPUYÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le Conseil adopte le premier projet de règlement 2023-11 intitulé Premier projet de règlement 2023-11 modifiant le règlement de zonage 2017-12 sur la garde et l'élevage de petits animaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-07 RELATIF À LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS À CARACTÈRE PATRIMONIAL

2023-08-093

ATTENDU la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (PL-69) sanctionnée le 1^{er} avril 2021 introduisant l'obligation de mettre en place un règlement de démolition pour les bâtiments à caractère patrimonial;

ATTENDU QUE le règlement 2023-07 a fait l'objet d'un avis de motion lors de la séance du 4 mai 2023;

ATTENDU QUE le dépôt du projet a eu lieu lors de la séance du Conseil du 4 mai 2023;

ATTENDU l'adoption du premier projet le 8 juin 2023;

ATTENDU QUE la consultation publique a été tenue le 12 juillet 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

APPUYÉ par la conseillère Chantal Soucy;

QUE le Conseil adopte le règlement 2023-07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT 2023-11

2023-08-094

ATTENDU QU'il convient de présenter le projet de règlement 2023-11 lors d'une consultation publique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE la consultation publique sera tenue le 31 août 2023 à 18 h 00 au bureau municipal situé au 560 avenue de Buckingham à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. NOMINATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

2023-08-095

entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

· Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription clicSÉQR;

QUE cette nomination remplace tout autre responsable nommé antérieurement au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PAVL VOLET ENTRETIEN

2023-08-097

ATTENDU la lettre du ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec (MTQ) accordant une aide financière de 320 613 \$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année 2023;

ATTENDU QU'il convient de signer une entente à cet effet;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve ladite entente;

QUE le Conseil mandate la Directrice générale et le Maire pour signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. MANDAT POUR METTRE EN PLACE L'APPEL D'OFFRE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2024-2027

2023-08-098

ATTENDU QUE le contrat de vidange des fosses septiques par la municipalité arrive à échéance le 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE le Conseil estime que ce service assure un suivi de l'état des fosses septiques, et que de ce fait il est essentiel dans la préservation de l'environnement et des lacs;

ATTENDU l'appui que les citoyens ont manifesté à ce programme et leur engagement pour la protection de l'environnement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;
APPUYÉ par le conseiller Charles Meunier;

entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

· Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription clicSÉQR;

QUE cette nomination remplace tout autre responsable nommé antérieurement au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PAVL VOLET ENTRETIEN

2023-08-097

ATTENDU la lettre du ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec (MTQ) accordant une aide financière de 320 613 \$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année 2023;

ATTENDU QU'il convient de signer une entente à cet effet;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve ladite entente;

QUE le Conseil mandate la Directrice générale et le Maire pour signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. MANDAT POUR METTRE EN PLACE L'APPEL D'OFFRE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2024-2027

2023-08-098

ATTENDU QUE le contrat de vidange des fosses septiques par la municipalité arrive à échéance le 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE le Conseil estime que ce service assure un suivi de l'état des fosses septiques, et que de ce fait il est essentiel dans la préservation de l'environnement et des lacs;

ATTENDU l'appui que les citoyens ont manifesté à ce programme et leur engagement pour la protection de l'environnement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;
APPUYÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le Conseil reprend le programme de vidanges des fosses septiques;

QUE le Conseil mandate la Directrice générale pour effectuer un appel d'offres pour les années 2024 à 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR DES COMPTES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

2023-08-099

ATTENDU la nomination de la Directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil nomme Madame Marie-Agnès Lacoste en tant qu'administratrice de tous les comptes de la municipalité à la Caisse Desjardins;

QUE cette nomination annule et remplace tout autre administrateur antérieurement nommé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. ADOPTION DE LA NOUVELLE ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

2023-08-100

ATTENDU QUE l'échelle salariale actuellement en vigueur arrive à terme;

ATTENDU QUE le Conseil a mandaté la FQM (Fédération québécoise des Municipalités) par résolution 2022-09-127 en vue d'établir une nouvelle échelle salariale;

ATTENDU QUE la nouvelle échelle salariale intègre les avantages sociaux prévus au règlement 2023-10 en processus d'adoption;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil adopte la nouvelle échelle salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE ADMINISTRATIVE À TEMPS PARTIEL

2023-08-101

ATTENDU QUE Madame Renée Bélanger travaille à titre de consultante pour la municipalité depuis novembre 2021 en support administratif;

ATTENDU les besoins de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;
APPUYÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le Conseil approuve l'embauche de Madame Bélanger à titre d'adjointe administrative à raison d'une journée par semaine;

QUE son embauche est rétroactive au 28 mai 2023;

QUE les conditions de son embauche sont déterminées selon la fiche d'emploi signée par le Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. APPUI POUR L'ÉCHANGE DE TERRAINS LAUZON-FORESTERIE/MRNF

2023-08-102

ATTENDU les pourparlers entre Lauzon-Foresterie, le ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) et la MRC Papineau dans un projet d'échange de lots sur le territoire de la municipalité de Mulgrave-et-Derry;

ATTENDU QUE le lot 3299315 fait partie des Terres publiques intermunicipales (TPI) dont la gestion relève de la MRC Papineau;

ATTENDU QUE les parties impliquées sont toutes favorables à l'échange du lot 3299315 au profit de Lauzon-Foresterie;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;
APPUYÉ par la conseillère Chantal Soucy;

QUE le conseil municipal de Mulgrave-et-Derry accorde son appui à Lauzon-Foresterie et au MRNF en vue du transfert du lot 3299315 (TPI) à Lauzon-Foresterie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. APPUI AU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

2023-08-103

ATTENDU QUE les bourses Parcours pour la mobilité étudiante accordent un montant annuel de 7 500 \$ à un étudiant afin de l'aider à payer notamment son logement durant l'année scolaire;

ATTENDU QUE pour être admissibles, les étudiants doivent demeurer à plus de 60 kilomètres de leur établissement et étudier dans un programme offert dans un cégep reconnu par le Programme;

ATTENDU QUE considérant son taux d'occupation du devis scolaire, le Cégep de l'Outaouais ne fait présentement pas partie des établissements reconnus par le Programme;

ATTENDU QUE le Cégep de l'Outaouais est le seul Cégep de la région de l'Outaouais, qu'il dessert un territoire de plus de 30 000 km² et plus de 400 000

habitants, et qu'environ 500 de ses étudiants habitent à plus de 60 km du campus et seraient admissibles au Programme;

ATTENDU QUE plus de 2 800 jeunes étudient en Ontario par manque de programmes et de résidences en Outaouais, et que la distance de 60 kilomètres est reconnue comme étant un facteur de risque pour la réussite, la persévérance et le bien-être des étudiants;

ATTENDU QUE les bourses Parcours pour la mobilité étudiante sont un excellent moyen pour atténuer ces phénomènes et seraient un levier majeur pour favoriser l'accès à la formation post-secondaire, et donc la réussite éducative dans la région de l'Outaouais;

ATTENDU QUE le Cégep de l'Outaouais joue un rôle majeur auprès de la population de l'Outaouais et des partenaires de la région, et que ses étudiants sont une force vive pour la communauté et le marché de l'emploi;

ATTENDU QUE des explications ont été demandées au ministère de l'Enseignement supérieur, et qu'aucune réponse n'a été fournie;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;

APPUYÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry appuie la demande du Cégep de l'Outaouais de devenir un établissement reconnu dans le cadre des bourses Parcours pour la mobilité étudiante;

QUE la greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. ADOPTION DE LA SOUMISSION POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU PONCEAU DE LA ROUTE 315

2023-08-104

ATTENDU QU'un ponceau situé au km .04 sur la route 315 au nord du chemin Inlet doit être remplacé et doublé en raison d'un bris lors des inondations;

ATTENDU QU'une étude géotechnique est nécessaire;

ATTENDU les soumissions demandées auprès d'Englobe et de Terra Conseil;

ATTENDU la soumission de Terra Conseil au coût de 9 795 \$ + taxes, et la soumission d'Englobe au coût de 20 750 \$ + taxes;

ATTENDU QU'une étude environnementale est nécessaire afin de répondre aux normes du ministère de l'Environnement et la de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU la soumission de M. Nicolas Wampach au coût de 1 750 \$ + taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve la soumission de M. Wampach au cout de 1 750 \$ + taxes;

QUE le Conseil approuve la soumission de Terra Conseil Experts au cout de 9 795 \$ + taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23. RAPPORTS DES COMITÉS

- 23.1 Travaux publics
- 23.2 Sécurité publique
- 23.3 Environnement
- 23.4 Loisir, culture et communications

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

25. VARIA

26. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2023-08-105

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles meunier;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE la séance soit levée à 20 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marcel Beaubien
Maire



Marie-Agnès Lacoste
Directrice générale et
Greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Marcel Beaubien, maire de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.